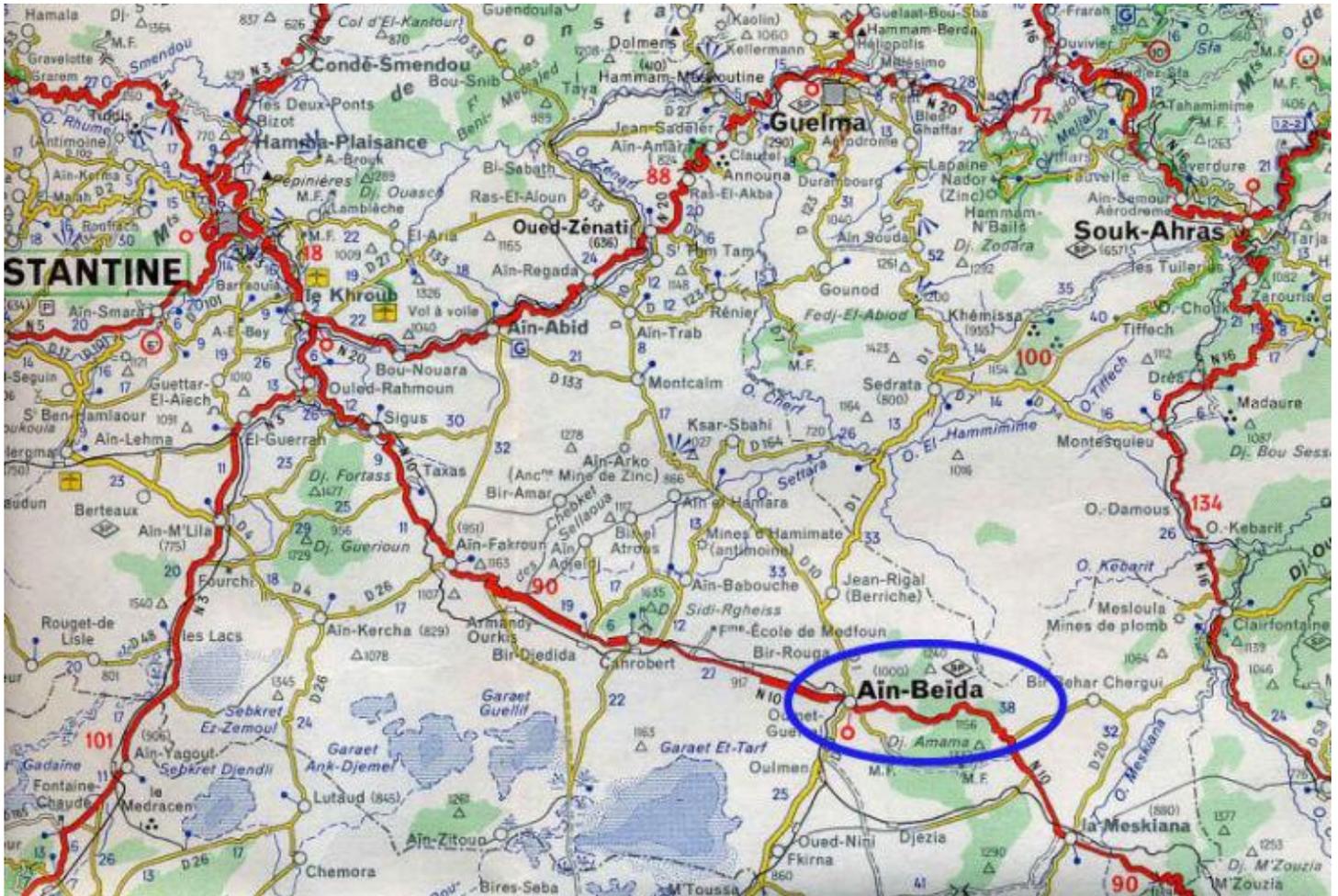


« **NON** au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Le village de MONTESQUIEU devenu M'DAOUROUCH à l'indépendance :

Dans l'Est algérien, culminant à 861 mètres d'altitude, ce village est situé à 50 km au Sud de SOUK-AHRAS et à 7 km au Sud-est de DREA.



HISTOIRE

Ancienne ville connue sous le nom de MADAURE, (en latin Madauros ou Madaura) d'où est issu le nouveau nom du village : M'DAOUROUCH ; cité antique située à 50 km de Thagaste (SOUK-AHRAS) au Nord-est du pays dans les Aurès. Successivement berbère, romaine, vandale et byzantine.

C'est sur le site d'une ancienne ville numide que la cité romaine de MADAURE, fut fondée sous les Flaviens. Mentionnée dès le 3^{ème} siècle, elle ne survécut pas aux invasions arabes du 7^{ème} siècle. On dit qu'elle fut détruite par ses propres habitants à l'instigation de KAHENA, la « reine guerrière », elle fit aussi pratiquer la politique de la terre brûlée en vue de dissuader l'envahisseur de s'approprier les terres.

Peuplée de riches possédants, cette ville était célèbre par son université, l'une des premières – avec Carthage – du continent africain et le mécénat culturel de ses habitants. Ce qui attirait une foule composite d'hommes de lettres, de philosophes, de grammairiens, de mathématiciens et de rhétoriciens. C'est ainsi qu'Apulée, considéré comme l'auteur du premier roman (L'Âne d'or), y naquit vers 123.

À l'époque romaine, MADAURE était fréquentée par les étudiants surtout pour son université réputée pour sa spécialisation en philosophie. Parmi eux le philosophe et le théologien Saint Augustin appelé aussi "Augustin d'Hippone" qui y étudiait dès l'âge de 15 ans.



Le site antique de MADAURE



La visite du site de MADAURE permet de reconnaître

- Un mausolée romain avec chambre funéraire au rez-de-chaussée et loge de statue à l'étage.
- Un théâtre, de petites dimensions, modifié par la construction sur le forum de la ville d'une forteresse byzantine édifée en 535 sous Justinien dont la face Est et une partie de la face Nord sont bien conservées.
- Des thermes.
- Une basilique chrétienne de l'époque byzantine à trois nefs séparées par une double colonnade.



- Des huileries qui ont fait la renommée de la cité.



[Meule à olives]

Présence Française 1830 - 1962

Successivement berbère, romaine, vandale et byzantine, la cité de MADAURE, mentionnée dès le 3^{ème} siècle avant JC, ne survécut pas aux invasions arabes du 7^{ème} siècle. On dit qu'elle fut détruite par ses propres habitants à l'instigation de KAHINA, la "Belle Reine Gazelle". Apulée, considéré comme l'auteur du premier roman (L'âne d'or), y naquit en 84 et le jeune Augustin, pas encore sanctifié, y fit ses études.

Le 25 mai 1843, les troupes de l'armée française occupèrent la ville de SOUK-AHRAS en deux campagnes. Au début de l'année 1856, SOUK-AHRAS a enregistré les premières vagues des colons qui arrivèrent d'Europe, en vue de s'y établir.

Attirés par ses atouts naturels et climatiques et par ses potentialités agricoles, commerciales, et industrielles, cela entraîna la mise en place d'un centre de résidents européens à SOUK-AHRAS et progressivement la colonisation s'étendit.

Les centres de colonisation :

Appelés à l'origine « sections françaises de communes mixtes », les "centres de colonisation" sont le signe de la présence européenne et coloniale dans ces territoires exclusivement occupés par la population musulmane algérienne. Même si cette circonscription existe relativement tôt (1846), c'est surtout après la guerre de 1871 avec l'arrivée des immigrants de l'Alsace-Lorraine annexée, que va se développer une politique d'implantation de colons européens. Conçu comme une étape vers la constitution d'une commune de plein exercice, le centre de colonisation a pour but d'occuper des points dans l'intérêt de la domination et de la sécurité du pays.

Le centre n'a pas de budget propre, il est enclavé dans la Commune Mixte au sein de laquelle il a été créé. Il est représenté à la commission municipale par des conseillers élus et par un adjoint spécial qui lui est à la tête de cette unité. L'adjoint spécial occupe les fonctions d'officier d'état-civil mais il reste surtout un agent de renseignement auprès de l'administrateur.



L'arrondissement de CONSTANTINE comprenait 8 Communes mixtes regroupant 310 580 habitants :

- AÏN-M'LILA (234 683 hectares)
- CHATEAUDUN-du-RHUMMEL (143 263 ha)
- EL MILIA (94 973 ha)
- FEDJ-M'ZALA (137 835 ha)
- MESKIANA (188 743 ha)
- MORSOTT (253 213 ha)
- OUM-EL-BOUAGHI (241 061 ha)
- **SEDRATA** (158 692 ha)

SÉDRATA

La Commune Mixte de SEDRATA est située au revers méridional des Monts de Guelma, dont les crêtes principales en constituent la limite vers le Nord. D'une superficie de 158 692 hectares, cette commune mixte est entourée par les communes mixtes de l'Oued-CHERF au Nord-ouest, de la SEFIA au Nord et de SOUK-AHRAS à l'Est, ces trois communes faisant partie de l'arrondissement de GUELMA, puis par les communes mixtes de MORSOTT, au Sud-est, de la MESKIANA au Sud et d'OUM-EL-BOUAGHI au Sud-ouest, ces trois dernières appartenant à l'arrondissement de CONSTANTINE, tout comme SEDRATA.

La commune mixte de SEDRATA a été créée à la suite de la dislocation du territoire des Haractas, tribu nomade ayant primitivement occupé ce territoire avec les tribus sédentaires des Mohatla et des Sellaoua-Kherareb. Un arrêté gubernatorial du 11 décembre 1880 officialise la création de cette nouvelle commune mixte et de son centre de colonisation, SEDRATA. Les centres de **MONTESQUIEU** et d'Oued-KEBARIT seront créés respectivement en **1893** et en 1921. Le territoire de la commune mixte est parallèlement divisé en onze douars, un caïd étant placé à la tête d'un ou plusieurs douars, parmi lesquels KHMISAT et M'DAOUROUCH.

KHMISAT possède également des vestiges véritablement remarquables de l'époque romaine.

Le centre principal de la commune, siège de l'administrateur JOSSET, le village de SEDRATA, à 65 kilomètres de Guelma et à 15 km d'AÏN-BEIDA.

A quelques kilomètres, sur la route de SEDRATA à M'DAOUROUCH, est l'importante station de monte de TITFECH (février à juin). A côté de ces deux cités antiques, notons celle de TITFECH dans les communes mixtes de SOUK-AHRAS et de SEDRATA, et nous connaissons le véritable grenier de Rome.



Le nom du hameau MONTESQUIEU est pour honorer le célèbre philosophe, auteur de *l'Esprit des Lois* (1748). (NDLR : Voir sa biographie au chapitre 2)

Au recensement de 1948, la commune mixte de SEDRATA comptait 38 214 habitants, soit une densité de population de 24 habitants au kilomètre carré, les Européens étant essentiellement regroupés à SEDRATA (environ 615), à MONTESQUIEU, centre agricole et commercial (49, tous agriculteurs) et à Oued-KEBARIT, centre ferroviaire (92, majoritairement des cheminots). Commerce important de céréales, de laines. La population de la commune mixte atteint 31.572 habitants. La gare la plus proche est celle de M'DAOUROUCH, à 28 kilomètres, sur la ligne de SOUK-AHRAS à TEBESSA.



La gare



Climat méditerranéen avec été chaud

La possibilité d'exporter les céréales par la ville de Bône a été, pendant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, le moteur essentiel de la colonisation, même dans les hautes plaines de MONTESQUIEU et SEDRATA et cela grâce au DRY-FARMING. Ce terroir favorable, conjugué à l'équipement et à la maîtrise technique, a permis d'attirer des investisseurs.

La mise en place de toute une infrastructure remarquable. Sans même parler des routes de Bône à Constantine par Guelma ou de Bône à Tébessa par Souk-Ahras qui répondent à d'autres impératifs, la possibilité d'exporter les céréales a fortement contribué à la constitution de la Compagnie de chemin de fer Bône-Guelma, ajoutant à la pénétrante minière du "MOKTA" une pénétrante céréalière.

Mais l'essentiel est évidemment la constitution de tout un réseau de magasins et de silos par l'Union agricole de l'Est d'abord, par l'administration ensuite. Le point d'appui en fut la construction sur les quais même du port de Bône d'un énorme dock-silo dont la capacité fut portée progressivement à 200.000 quintaux. Puis, pour le relayer, d'autres silos furent élevés près des gares de Duvivier (150.000 q) et de **MONTESQUIEU** (25.000 q) pendant que la Coopérative des céréales de Guelma en construisait un de 60.000 quintaux. Ce réseau de drainage, complété par des magasins dans une douzaine de centres de ramassage fut doublé par celui des S.A.P. (Société Agricole de Prévoyance) implantées dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement.

Le Dry farming

Le dry-farming est une méthode de culture appropriée aux régions semi-désertiques, qui permet de cultiver des plantes, et plus particulièrement les céréales, sans avoir recours à l'irrigation. Il s'oppose au *wet farming* ou culture irriguée.

La technique consiste à labourer très profondément pour atteindre les couches humides du sol et à protéger l'eau disponible en brisant très finement les mottes superficielles de terre. La terre n'est ensemencée qu'une année sur deux, ce qui favorise l'accumulation de réserves d'eau. La sole mise en jachère reçoit ainsi plusieurs labours pour ameublir la terre et pour renforcer sa capacité d'absorption des eaux pluviales.

Cette technique est connue dans le bassin méditerranéen depuis l'Antiquité. Elle est actuellement pratiquée surtout en Amérique : à l'ouest des Grandes Plaines, dans la pampa argentine, les pays de la Volga. On le pratique aussi au Maghreb, dans les plaines plus sèches de l'intérieur, recevant moins de 500 millimètres de pluies. Dans cette dernière zone, il présente l'inconvénient d'empêcher les pacages des troupeaux.

Mais le dry-farming favorise l'érosion des sols. Les terres en jachère sont attaquées par le vent et le ruissellement qui arrachent le sol arable. Vers 1934, le dry farming est à l'origine d'une forte érosion éolienne: les Dust Bowl en Oklahoma et dans le Nord-Texas. Il est aujourd'hui en recul, du fait des progrès de l'irrigation. Les fermiers américains pratiquent des assolements variés qui protègent le sol. Ils remplacent la monoculture du blé, autrefois très répandue dans l'Ouest par une biculture.

Département :

Le département de **BONE** fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Bône fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 7 août 1955. À cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de Bône fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA CALLE, **CLAIRFONTAINE**, GUELMA, SOUK-AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'arrondissement de **CLAIRFONTAINE** comprenait 10 localités : BOU KADRA – CLAIRFONTAINE – EL MERIDJ – LE BAYAD-**MONTESQUIEU** – MORSOTT – OUED KEBERIT – OUENZA – SAFEL OUIDANE – SEDRATA -

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°57364 de la ville de SEDRATA, mentionne 4 noms de soldats dont le décès a été transcrit à **MONTESQUIEU** et "Morts pour la France" au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

AOUADI Tahar (Mort en 1919) – **ROCCA Jules** (1915) - **ZAâBA Aïssa** (1916) – **ZELAGO Messaoud** (1918) -

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Et si vous souhaitez en savoir plus sur MONTESQUIEU, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<http://www.piednoir.net/quelma/villes-villages/sedratajuillet2009.html>

<http://www.piednoir.net/quelma/villes-villages/villagedesedratatsept2010.html>

http://alger-roi.fr/Alger/souk_ahras/textes/1_souk_ahras_pn_53.htm

<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2011/01/03/article.php?sid=110801&cid=16>

<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2006/01/26/article.php?sid=33640&cid=8>

http://www.chris-kutschera.com/Tahar_Ouettar.htm

http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/80_oeuvre_archeologique.htm

<http://ainbeida.voila.net/histoire.htm>

http://nice.algerianiste.free.fr/pages/disparus2/liste_camps.html

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultetat.php?act=view&dpt=9352&lettre=S&debut=0>

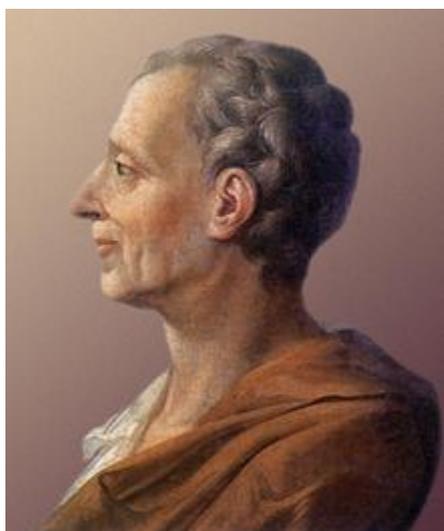
<http://www.eglisedelavoge.com/historique/vue-par-un-historien/72-les-assemblees-anabaptistes-mennonites-de-la-meuse.html>



La ville de SEDRATA

2/ MONTESQUIEU

MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, est un penseur politique, précurseur de la sociologie, philosophe et écrivain français des Lumières, né le 18 janvier 1689 à La Brède (Guyenne, près de Bordeaux) et mort le 10 février 1755 (à 66 ans) à Paris.



MONTESQUIEU (1689/1755)



Le château de La Brède en Gironde.

BIOGRAPHIE :

Famille : Vieille noblesse provinciale d'origine protestante. Il sera baron de La BREDE. Il épouse une protestante, Jeanne de Lartigue.

Formation : Élève au collège oratorien de Juilly (diocèse de Meaux), puis études de droit. Avocat, Conseiller au Parlement de Bordeaux, il hérite d'une charge de président à mortier.

Début de sa carrière : Membre de l'Académie des sciences de Bordeaux ; ses discours ont un grand succès. En 1716, il conseille au Régent d'amoindrir les impôts.

Premiers succès : Les *Lettres persanes*, écrites entre 1717 et 1720, première œuvre de Montesquieu, paraissent anonymement en 1721. Face à l'ampleur du succès, alors qu'il fréquente les salons parisiens, il s'en reconnaît l'auteur. En 1724, il fait paraître *Le Temple de Gnide*, poème en prose licencieux. En 1728, il est élu à l'Académie française. Après un tour d'Europe, il écrit *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734).

Publications majeures : *L'Esprit des lois*, en 1748. Il publie anonymement cet ouvrage, fondamental pour l'histoire du droit et des idéaux démocratiques, qui est mis à l'Index (le pape en interdit la lecture) en 1751. Il participe à l'*Encyclopédie* et rédige notamment l'article « Goût ».

Mort : Il meurt le 10 février 1755, à Paris. Diderot est le seul « philosophe » à suivre son enterrement.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire sa biographie entière : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Montesquieu>

3/ Différenciation entre le FLN et le courant Messaliste

- 1^{er} Episode= Présentation (INFO 489),
- 2^{ème} Episode= Au marge d'un récit déterministe (INFO 490)
- 3^{ème} Episode = La progressive réappropriation historique (INFO 491 - 492)
- 4^{ème} Episode= **La Crise du MTLD 2^{ème} partie**

Les activistes, regroupés dans le C.R.U.A (Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action), allaient trouver parmi ces hommes le terrain propice pour se développer. Où se situaient précisément ces activistes dans le T.T.L.D ? Dans le conflit qui opposait MESSALI au Comité Central, illégaux, maquisards et anciens cadres de l'O.S. présents en Algérie prirent position pour MESSALI. MASHAS écrivit à AÏT AHMED, BEN BELLA et KHIDER pour leur demander d'appuyer MESSALI.

En Kabylie au printemps 1954, « les centralistes sont déjà condamnés. Pour ces hommes qui vivent depuis si longtemps dans la montagne, souffrant des conditions précaires de leur vie clandestine, la sympathie va à l'exilé, au vieux prophète. Sentimentalement, c'est lui qui l'emporte sur son trop ambitieux adjoint. Le vieux, c'est un dur, un ancien détenu. Pour les maquisards, c'est un père, un frère. Malheureusement il ne veut pas se laisser convaincre que la lutte armée est maintenant la seule issue. Peut-être y arrivera-t-on ». Ce qu'écrivit Yves COURRIERE, dans les *Fils de la Toussaint*, reflète bien l'état d'esprit régnant à ce moment là. La polarisation en deux forces, l'une entraînant l'écrasante majorité du parti avec MESSALI, l'autre s'appuyant sur les cadres en place semblait acquise, quand en mars 1954, Mohamed BOUDIAF lança l'idée d'une troisième force, le C.R.U.A. L'initiative de BOUDIAF, sans aboutir à un bouleversement immédiat du rapport de forces, allait imprimer un autre cours aux événements. La démarche de BOUDIAF fut-elle concertée avec le Comité Central ? Cette question est importante lorsqu'on sait que par la suite les messalistes ne cesseront de dénoncer les hommes du C.R.U.A comme étant des agents des centralistes, conscients ou inconscients et exigeront avant tout accord avec eux, une condamnation a priori des centralistes.



Mohamed BOUDIAF (1919/1992)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Mohamed_Boudiaf



Hocine LAHOUEL (1917/ 1995) et MESSALI HADJ (1898/1974)

La démarche politique des messalistes étaient en partie fondée si l'on considère qu'il y eut bien effectivement des rencontres entre BOUDIAF et le responsable centraliste LAHOUEL ; ce dernier promit cinq millions au CRUA et mit trois hommes à leur disposition : DEKHLI M'Hamed, YAZID et RADJEFF. Mohamed HARBI souligne dans son livre *Aux origines du FLN* que « LAHOUEL et YAZID avaient très vite compris qu'un compromis avec MESSALI ne pouvait résulter que de l'action d'une force peu suspecte de réformisme. Cette force existait. C'était les illégaux, les irréguliers, ceux qui, dans le langage de l'appareil on appelait "les lourds". L'idée de s'en servir contre MESSALI avait germé avant même que le Comité Central ne

cède à la pression messaliste et il était vrai que dès sa naissance le C.R.U.A dans son bulletin *Le Patriote* se rangea derrière les centralistes en avril 1954 en invitant les organisations de base à bloquer les finances et à ne pas coopérer avec la délégation provisoire du MTLD animée par MESSALI. Le C.R.U.A était-il pour autant homogène quant à l'attitude à adopter ? En fait, seul BOUDIAF, responsable de l'organisation en France, avait véritablement un projet politique concerté avec les centralistes.

La tactique de ce dernier se fondait sur l'illusion que MESSALI mènerait exclusivement la bataille dans les cercles dirigeants. Cette logique fut prise en défaut à partir du moment où MESSALI décida d'agir sans se préoccuper des répercussions de la bataille sur l'appareil de l'organisation, en s'adressant directement aux militants. Le calcul du Comité Central trouva donc un écho chez BOUDIAF, qui se mit à réagir en sa qualité de membre de l'appareil. Dans un récit relatant la préparation du 1^{er} Novembre, BOUDIAF écrit à ce propos : « *Ce parti était notre Parti, nous avons beaucoup sacrifié pour son existence. Nous sentions que MESSALI, pour rétablir son autorité, était prêt à tout casser* ».

Compagnon de route temporaire du Comité Central, adversaire farouche de MESSALI, BOUDIAF échoua dans sa tentative d'unifier les deux tendances. Après le Congrès d'HORNU, le CRUA décida de se dissoudre, car selon BOUDIAF, « *il a estimé qu'il avait perdu sa raison d'être puisqu'il n'avait pas réussi à sauver le Parti de la scission* ». Et pourtant, dans un ultime rebondissement, BOUDIAF arracha l'accord de la délégation MTLD au Caire pour préparer l'insurrection. En août, il ralliait à son point de vue les cadres de la Grande Kabylie. Il nous faut dès lors préciser un point : quelle était la composition du CRUA ?

Ils étaient jeunes (en 1945, KRIM avait 23 ans, BOUDIAF 23 ans, BEN TOBBAL 28 ans, etc...) et n'avaient par conséquent pas connu la tradition du Parti du Peuple Algérien (PPA), ses luttes au sein du prolétariat français, l'histoire de sa structuration sur le sol algérien. Ils avaient presque tous vécu dans leur douar ou leur petite ville et possédaient une mentalité de provinciale. La plupart d'entre eux venaient du Constantinois, région à la fois la plus pauvre et la plus attachée à la tradition arabo-musulmane, celle où les oulémas religieux avaient la plus grande facilité à faire vivre les Médersas. Les autres cadres étaient originaires de l'Aurès, de la Kabylie ou des Oasis, c'est-à-dire des régions où les structures sociales traditionnelles n'avaient pas été complètement désintégrées. Issus de la classe des petits propriétaires fonciers ou des fellahs sans terre, ou encore de la petite bourgeoisie urbaine, tous furent marqués par les massacres de mai 1945. A ce propos, Albert CAMUS écrivait dans le journal *Combat* en mai 1945 : « *Les massacres de SETIF et de GUELMA ont provoqué chez les Français d'Algérie un ressentiment profond et indigné. La répression qui en a suivi a développé dans les masses Arabes un sentiment de crainte et d'hostilité* ». BEN BELLA devait dire plus tard : « *les horreurs du Constantinois en mai 1945 ont achevé de me persuader de l'unique voie : l'Algérie aux Algériens* ».



Ahmed BEN BELLA (1916/2012)



(g à d) M. YAZID – S. DAHLEB – L. Ben TOBBAL – B. KRIM

Vivant dans la clandestinité, ils n'avaient ni suivi, ni saisi la racine des divergences (mis à part BOUDIAF) qui existaient au sein du MTLD. Désorientés, ils désiraient essentiellement que le parti s'engageât dans la lutte armée, à l'exemple de la Tunisie et du Maroc. Relatant la crise du MTLD, BEN BELLA et KHIDER futurs responsables de la délégation extérieure du FLN, établirent de cette façon la constitution du CRUA, dans un document rédigé au CAIRE en juillet 1955 : « *Sur le plan politique, la meilleure façon de régler le conflit intérieur résidait dans une reprise de l'initiative de la lutte anti-impérialiste. La reprise de l'initiative politique devait être un raidissement de la lutte et le passage de l'action directe, en tenant compte surtout de la conjoncture Nord-africaine* ».

Le groupe du CRUA n'était pas homogène. A la différence de BOUDIAF, KRIM et OUAMRANE n'avaient pas rompu avec MESSALI, DIDOUCHE soutenait les positions des centralistes, A MAHSAS après avoir appelé à la neutralité des tendances allait côtoyer le mouvement messaliste avec le dessein d'en embaucher les militants le moment venu. Ceux de l'Aurès et du Constantinois adoptaient une position centriste (BEN BOULAÏD). Nous reparlerons plus tard de la délégation extérieure du MTLD.

Pour tous, le contenu social de la crise du MTLD leur échappait, parce qu'ils ne l'abordaient pas en termes sociaux. En critiquant seulement les "méthodes" de fonctionnement, en privilégiant les formes d'action vides de tout contenu politique, ils aboutirent à la conclusion suivante : puisque spontanément le peuple algérien ne s'est pas insurgé et faute qu'il y soit disposé, le problème de l'indépendance n s'impose pas de soi-même : il faut le créer. En cet été 1954, les initiateurs de l'insurrection rêvaient à une victoire du type DIEN-BIEN-PHU....

A suivre prochain épisode : LES PREPARATIFS des MESSALISTES et des ACTIVISTES

4/ Rassemblement pacifique de demandeurs de logements à Bab El Oued (Alger)

<http://www.tsa-algerie.com/2014/11/23/rassemblementpacifique-de-demandeurs-de-logement-a-bab-el-oued-alger/>



Après les manifestations violentes de la semaine passée, les demandeurs de logements du quartier dit « barreaux rouges » à Oued Koreich (climat de France) près de Bab el Oued à Alger ont organisé, ce dimanche 23 novembre, un rassemblement pacifique.

Les manifestants ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire que les habitants du quartier « **demandent des logements depuis le 11 décembre 1960** ». Aucun dispositif policier n'a été déployé.

Un représentant des contestataires rencontré sur place, atteste qu'une réunion a actuellement lieu entre le Wali d'Alger Abdelkader Zoukh et six représentants du quartier, dans le but de trouver une solution aux revendications des habitants. Le même représentant prévient que les manifestants auront de nouveau recours à des actions plus radicales en cas de non-satisfaction de leurs demandes.

L'atmosphère pacifique qui règne dans le quartier contraste, en effet, avec les actions précédentes qui se sont déroulées au même endroit, dans un climat bien plus tendu. Des routes avaient été coupées avec des troncs d'arbres incendiés, des bacs à poubelles et autres plaques de signalisation routière.

5/ AEROPORT INTERNATIONAL AHMED BEN BELLA (Source Mme MJ GUIRADO)

Le 16 avril 2012, le président de la République algérienne Abdelaziz BOUTEFLIKA annonce la publication d'un décret renommant l'aéroport d'ORAN Es SENIA : « *Aéroport international d'Oran Ahmed BEN BELLA* », en hommage au premier président de la République Ahmed BEN BELLA.

Voici le projet de rénovation :

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.youtube.com/watch?v=P8qb0U2N55Y>

NDLR : Cela me permet de rendre un hommage tout particulier à l'ancien Directeur de cet aéroport, Monsieur DOMENEGHETTY Louis, Jacques. En effet son dévouement, son souci d'assurer un maximum de sécurité pour tenter d'apporter un peu de confort aux " passagers", en grande détresse qui fuyaient l'anarchie d'alors, ont été loués par tous eu

égard à ses sens de l'organisation et de responsabilités qu'il a démontrés lors des terrifiantes journées précédentes. Il a été victime de son devoir puisque lui-même fut enlevé et jamais retrouvé le 5 juillet 1962...

6/ La présence Anglaise en Algérie de 1830 à 1930 3^{er} Episode - -Auteure Joëlle REDOUANE

-1^{er} Episode : La société des chancelleries (INFO 491),

-2^{ème} Episode : L'Algérie impériale attire les Anglais : 1853 – 1870 (INFO 492),

Ce qui distinguait les résidents temporaires qui revenaient souvent à ALGER, c'était l'importance qu'ils attachaient au logement. D'habitude, les Anglais descendaient d'abord à l'un des confortables hôtels du centre : celui de la Régence ou celui d'Orient, place du Gouvernement, ou encore celui d'Europe, place Bresson, à partir de 1862, ou même, surtout pour les hommes seuls, celui de Paris, rue de Bab-el-Oued. Les Français étaient prompts à interpréter les tendances de l'immobilier et l'afflux des visiteurs anglais en 1863-1864 les poussa à construire un autre grand hôtel : celui de l'Oasis, sur le front de mer. Les hiverneurs prolongeaient leur séjour parce qu'ils pouvaient changer d'hôtel pour leur repas, ce qui apportait une certaine diversité ; puis ils se renseignaient auprès du Consulat – qui s'était déplacé vers l'Est pour s'établir près le place Bresson, à côté du théâtre – car ils considéraient le Consul comme un agent de location et un interprète placé à leur entière disposition. Le guide du Consul, généralement un Maltais, leur indiquait les appartements meublés situés entre le jardin MARENGO et la place Bresson, mais surtout dans le quartier de la Marine, derrière l'actuelle grande mosquée, ou bien les emmenait visiter une villa à louer en dehors de la ville.



Avant 1860 environ, les Anglais préféraient SAINT-EUGENE, (dont l'air romantique leur rappelait la côte Sud de l'Angleterre, et dont les brises marines les rafraîchissaient en été) à MUSTAPHA. Cette dernière localité jusque là habitée presque exclusivement par des officiers ou fonctionnaires français, attira de plus en plus les Anglais à partir de 1862 environ, car elle était bien exposée et protégée du vent, offrait des panoramas splendides et permettait de nombreuses promenades (alors qu'à SAINT-EUGENE il fallait marcher le long d'une route poussiéreuse et trop fréquentée), même si ses maisons mauresques étaient froides, et si leurs nouveaux propriétaires essayaient de les louer au prix fort ; toujours à MUSTAPHA, les convalescents désireux de rester dans un milieu anglais allaient, depuis 1857, à la pension de famille « *Il bel respiro* », tenue par les THURGAR, près de la Cathédrale.

Cette même année, les Anglais commencèrent à se réunir pour le service religieux, ce qui transforma l'ancienne société des chancelleries en lui adjoignant les hiverneurs, formant ainsi un embryon de colonie anglaise. Le premier service anglican se tint, l'hiver 1856-1857, dans une chambre de l'hôtel de la Régence, avec le concours de quelques pasteurs en convalescence à ALGER, dont DAVIES, qui officia par la suite dans le temple français de la rue de Chartres, prêté régulièrement pour l'occasion ; six saisons plus tard, le service dominical rassemblait une vingtaine de fidèles au Consulat et le Révérend ROGERS et sa femme (qui venaient de créer une bibliothèque anglicane pour combattre l'effet pernicieux distillé, selon eux, par les romans de la seule bibliothèque anglaise existant alors) s'agitèrent pour que l'on créât une église réservée aux Anglais. Leurs vœux furent partiellement exaucés en septembre 1864, lorsque le premier chapelain, le missionnaire J.B. GINSBURG, réunit les fidèles dans un des entrepôts voûtés construits par Sir MORTON PETO ; mais ce local exigu, bruyant et non ventilé, ne pouvait convenir longtemps. A peine arrivé, le dynamique Consul Robert Lambert PLAYFAIR réunit trois cents livres parmi les résidents anglais, et demanda une aide de Londres, arguant de l'importance d'Alger comme « sanatorium », de la présence d'environ deux cents résidents permanents, et de l'accroissement du nombre de navires britanniques relâchant à Alger ; en 1868-69, il obtint des fonds et un terrain situé près de l'actuelle Grande Poste.



Les Anglais eurent de plus en plus tendance à se retrouver entre eux. Cela excluait même d'autres sujets Britanniques, comme les Maltais, appartenant à un milieu social trop inférieur au leur, mais qu'ils ne critiquaient pas, sans doute par esprit de solidarité. Les hiverneurs (qui ne sortaient d'Alger que pour des excursions au monastère de la Trappe de STAOUELI, à TIPASA, au tombeau de la Chrétienne, à BLIDA et la CHIFFA, ou à la forêt de cèdres de TENIET EL HAAD) se contentaient de se « dorer au soleil, ignorant tout de l'Algérie et de ses perspectives d'avenir ». Ils ne s'intéressaient pas davantage à leurs compatriotes de l'intérieur. Pourtant, vers 1860, quelques colons anglais tentèrent de s'établir en Algérie et semblaient satisfaits, tout au moins au début ; en 1865, G. SALA espérait même voir « s'installer de façon permanente à Alger une riche colonie anglaise », seule capable, selon lui, de civiliser le pays. Toutefois cet intérêt, d'ailleurs tout relatif, des Anglais pour cette colonisation ne dura guère et plusieurs voyageurs furent frappés par le destin d'un de leurs compatriotes établi près de KOLEA, qui tomba bientôt malade et fut ruiné par la mort de son associé. Les Anglais se plaignaient de la difficulté d'obtenir un titre de propriété et du manque de main-d'œuvre ; comme en outre ils disposaient dans leur propre empire naissant de possibilités de colonisation plus sûres, ils ne désiraient pas se lancer dans une entreprise nécessairement commune avec les Français, peuple pour lequel ils n'éprouvaient pas de réelle amitié.

Enfin si le gouvernement français encourageait l'immigration d'étrangers, il ne contrôlait pas suffisamment ni leur recrutement ni leur installation, si bien que des intermédiaires peu scrupuleux trompèrent certains Anglais qui, sans ressources et souvent malades, durent être rapatriés...

A suivre....

7/ Algérie : l'autoroute sans fin... suite

http://economie.jeuneafrique.com/index.php?option=com_content&view=article&id=23547

Censée relier le pays à ses voisins - le Maroc à l'ouest et la Tunisie à l'est -, elle devait être livrée intégralement à la fin de 2009. Mais un scandale de corruption et une série de négligences en ont décidé autrement...



NDLR : Suite à la diffusion de cet article de presse (INFO ST EUGENE) notre compatriote **Charles JANIER** apporte les précisions suivantes :

« Le septième point du sommaire de l'INFO n°491 traite de « l'autoroute sans fin... ». Dans cet article il est question en priorité de TLEMCEN, ma ville natale. Et l'auteur de l'article nous explique que TLEMCEN est aujourd'hui bénie des dieux puisque le gouvernement concentre ses efforts sur cette bonne ville. Il oublie de dire, cet auteur, qu'il ne fait absolument pas

bon vivre à TLEMCEM aujourd'hui. J'y étais il y a deux ans, fin 2012. Je n'ai pas pu faire le plein de mon véhicule. Comme tout le pétrole destiné à l'Ouest de l'Algérie passe en contrebande au Maroc, il y a pénurie de carburant à TLEMCEM, et ce depuis des décennies. Pour trouver de l'essence il faut d'abord trouver la seule pompe ouverte dans la ville chaque jour. Les stations service ouvrent à tour de rôle, une par jour, pour éviter qu'elles ne fassent faillite. Et quand on a trouvé la station ouverte ce jour, il faut attendre deux heures de queue avant de pouvoir espérer faire le plein. Croyez-vous que le peuple soit content de vivre dans ces conditions ?

Revenons à l'article consacré à l'autoroute de l'Algérie. Bien que critique au plus haut point, l'auteur s'est bien gardé de nous révéler toutes les imperfections désolantes que l'on découvre sur cette autoroute. Au cas où je ne te l'aurais pas expliqué dans le compte rendu de mon dernier voyage à TLEMCEM fin 2012, je confirme tout ce que nous apprend ton article. J'ai pris cette autoroute de TLEMCEM à ORAN : une bonne centaine de kilomètres. Il n'y a pas d'aire de service sur les 1.000 km que fait cette autoroute. On ne peut pas faire le plein, ou se reposer, ou se nourrir lorsqu'on roule sur cet axe. Si l'on veut de l'essence ou se désaltérer, ou faire pipi, il faut attendre la prochaine sortie.

D'autre part ton article fait état du poste de gendarmerie fixe à la sortie de l'autoroute. J'ai vu mieux. Sur les 100 bons kilomètres que j'ai faits avec cette autoroute j'ai été arrêté trois fois par des barrages volants de gendarmes. On roule à 130 km/h et tout d'un coup il faut freiner sec pour pouvoir stopper à hauteur du gendarme qui a tiré sa herse sur le macadam, qui vous arrête et qui contrôle vos papiers. Il n'y a rien de plus dangereux que ça.

Mais quand donc les commentateurs, quels qu'ils soient, iront jusqu'au bout de leur critique et révéleront au lecteur toute la vérité ? »

8/ Victimes civiles durant la guerre d'Algérie : La France reconnaît le droit des Algériens...

Source : Mr Axel GALINDO

<http://www.infosoir.com/actualite/2402-victimes-civiles-durant-la-guerre-de-liberation-la-france-reconnait-le-droit-des-algeriens.html>

La justice française autorise pour la première fois les victimes civiles algériennes de violences, pendant la guerre de Libération, à prétendre à une pension qu'elles aient été françaises ou algériennes à la date du 31 juillet 1963. Jusqu'à présent, il fallait être de nationalité française au moment de la promulgation de la loi du 31 juillet 1963 pour pouvoir bénéficier d'une pension d'invalidité. Une véritable avancée bien qu'il soit trop tôt pour mesurer l'étendue de cette décision qui **bénéficierait aux seules victimes résidant sur le territoire français.**

Dans son arrêt, la cour régionale des pensions militaires de Toulouse conclut qu'un homme aujourd'hui âgé de 71 ans, blessé par balle en 1960 dans la ville de Mostaganem à l'âge de 17 ans, est «en droit de réclamer une pension», en application de la loi du 31 juillet 1963, même s'il n'a obtenu la nationalité française qu'en 2005. Cette décision fait néanmoins «jurisprudence car c'est la première fois qu'une cour d'appel reconnaît que des personnes ayant été victimes civiles d'attentats ou de violences pendant la guerre d'Algérie peuvent bénéficier d'une pension, qu'elles soient françaises ou **algériennes**», a expliqué hier vendredi l'avocate du requérant, Me Jennifer CAMBLA.

La cour régionale des pensions militaires a considéré que les dispositions de la loi de 1963 qui réservaient le versement d'une pension aux seules **victimes civiles de nationalité française étaient «incompatibles avec la convention européenne des droits de l'homme**», qui exclut notamment toute différence de traitement en raison de l'origine nationale de la personne. «La différence de situation instaurée par cette loi entre des victimes civiles de nationalité française ou algérienne ne justifie par une différence de traitement au regard de l'objet des pensions», écrit la cour d'appel de Toulouse au sud-ouest de la France dans un arrêt rendu mercredi dernier. Jusqu'à présent, il fallait être de nationalité française au moment de la promulgation de cette loi du 31 juillet 1963 pour pouvoir bénéficier d'une pension d'invalidité en tant que victime civile d'un attentat ou de violences pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). La cour d'appel de Toulouse a réformé le jugement prononcé en 2012 par le tribunal départemental des pensions militaires qui rejetait le recours de la victime. Et elle a donné raison au septuagénaire en concluant qu'il était bien «en droit de réclamer une pension». Le requérant, vivant en France depuis 1963, avait demandé en 2010, à bénéficier de cette pension d'invalidité, versée par le ministère français de la Défense.

Maître CAMBLA a présenté la décision de la cour d'appel de Toulouse comme «une véritable avancée» tout en soulignant qu'il était encore trop tôt pour en mesurer la portée. «Il est difficile d'évaluer l'étendue des conséquences de cette décision» qui bénéficierait d'après elle aux seules victimes résidant sur le territoire français.

Le ministère de la Défense peut se pourvoir en cassation contre cette décision. Celle-ci constitue en somme une avancée dans la reconnaissance de la France des victimes algériennes de violence. Ces dernières peuvent désormais prétendre à une pension, qu'elles aient été françaises ou algériennes à la date du 31 juillet 1963.

NDLR : Curieux "prisonnier de guerre" vivant depuis très longtemps en France, qui n'a toujours pas souhaiter s'évader puisque naturalisé en 2005 et avoir combattu pour l'indépendance ! Il "serait en droit de réclamer..." Cela implique-t-il que l'Etat peut le lui refuser ? Mais une autre question me vient à l'esprit pourquoi l'Etat français serait le seul impliqué ; et l'Algérie, par son bras armé le FLN, n'a-t-elle pas commis d'innombrables violences sur des victimes civiles dont certaines encore portent les stigmates. Par ailleurs il semblerait que cette jurisprudence puisse s'appliquer à nos compatriotes blessés, devenus invalides, après les fusillades, par exemple, du 13 décembre 1960 à Bône, et du 26 mars 1962 à Alger...

EPILOQUE M'DAOUROUCH

Année 2008 = 41 243 habitants



Misère et désolation

L'arriération de l'agriculture est imposée par l'absence de moyens financiers nécessaires à l'acquisition des techniques et des engrais. Elle a entraîné l'épuisement des bonnes terres et la régression du rendement agricole et de la production laitière dont Souk-Ahras occupait la tête.

Pris en tenaille entre les prix des semences et des engrais qui augmentent et ceux de la production qui baissent, agriculteurs et éleveurs ont exprimé leur désespoir. « Les avantages prévus par l'Etat, au titre des différents programmes liés au développement du secteur agricole, mettent du temps à nous parvenir. La bureaucratie s'est érigée en système à tous les niveaux. Connue pour la richesse de son sol et sa production laitière, notre région est très mal prise en charge par les pouvoirs publics. Nous sommes confrontés à un appauvrissement chronique sans que cela inquiète les pouvoirs publics », indique Abdelkrim Boudelidja, agriculteur dans la daïra de Taoura. A SOUK-AHRAS, à **M'DAOUROUCH** ou à SEDRATA, les trois plus importantes agglomérations de la wilaya, la misère est visible. Elle se caractérise par la fréquentation quotidienne et régulière des cafés et places publiques par des citoyens de tout âge et au chômage. Une situation que des sociologues expliquent par la pauvreté de la population souk-ahressienne, la dégradation de l'environnement et l'explosion démographique. Selon eux, celle-ci déjoue toutes les planifications de développement. « Cette situation serait la conséquence du découpage administratif formé d'une mosaïque de communes difficilement viables dont a hérité la région de Souk-Ahras. La plupart de ces communes figurent sur la liste des plus pauvres en Algérie », précisent-ils. Considérée comme étant l'une des rares possibilités d'emploi, l'administration locale s'est transformée en source de corruption, de gabegie et de népotisme.

Hanancha la préhistorique

[...extrait

Pourtant, outre les vestiges archéologiques de SEDRATA à TAOURA et de MADAURE à THEVEST, cette institution a le privilège de gérer une wilaya qui a vu naître le saint des saints : saint Augustin. Son olivier, que des mains incultes avaient tenté de déraciner à une certaine époque, représente à lui seul un trésor historique, culturel et religieux inestimable. De toutes les tentatives réalisées depuis l'indépendance, celle de 2002, lancée à l'occasion de la fête de Noël par la commune de SOUK-AHRAS, est à souligner. Dans sa volonté d'ouvrir les portes de sa ville, l'APC de Souk-Ahras a adressé des cartes de vœux à tous les augustiniens et aux religieux du monde. Cette initiative a eu pour résultat l'arrivée en 2003 de 800 guides, dont l'ambassadeur du Vatican et le recteur de la ville Fatima, la vierge noire du Portugal. L'APC a certes accordé une attention particulière à l'entretien de l'olivier de saint Augustin, cependant, elle ne fait rien, à travers l'arbre que le saint homme avait planté de son vivant et toujours verdoyant malgré les siècles, pour fructifier ce trésor. Contrairement aux Tunisiens, leurs voisins à quelques encablures, les Souk-Ahressiens n'avaient rien préparé pour attirer le maximum de pèlerins religieux et autres dans leur ville en ce 28 août, qui correspond à la commémoration de l'anniversaire du décès de saint Augustin.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'article dans son intégralité : <http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/soc/malvie.htm>

BON WEEK-END A TOUS

Jean-Claude ROSSO